

# 27 Justes en Maine et Loire, premier maillon d'une chaîne de solidarité.

«*Quiconque sauve une vie sauve l'univers tout entier*» citation du Talmud, texte juif.

Un **Juste** est une personne non juive ayant aidé ou sauvé un juif pendant la Seconde guerre mondiale sans contrepartie financière.

Un **Juif** est une personne de religion juive ou étant descendante de parents ou grands-parents juifs.

On compte 27 Justes en Maine et Loire et 2693 en France. Ce titre est donné par le musée Yad Vashem à Jérusalem qui décerne ce diplôme après demande et enquête. La plupart des Justes habitaient en campagne dans des villages où tout le monde se connaissait.

VICTOR AYMARD, LILLE, NORD.  
EMILIE BALDY, NÎMES, GARD.  
PIERRE BALDY, NÎMES, GARD.  
PÈRE ANSELME BARIN, CLANS, ALPES-MARITIMES.  
GABRIELLE BENOÎT, NIEUL-SUR-L'AUTISE, VENDÉE.  
GUSTAVE BENOÎT, NIEUL-SUR-L'AUTISE, VENDÉE.  
ODETTE BERGOFFEN, VERNAIL, MAINE-ET-LOIRE.  
ADOLPH BOEHM, PARIS.  
MARIE BOEHM, PARIS.  
ANDRÉ BOILLOT, MARSEILLE, BOUCHES-DU-RHÔNE.  
SUZANNE BOILLOT (RIDART), MARSEILLE, BOUCHES-DU-RHÔNE.  
JEAN BOISSIER, CAVEIRAC, GARD.  
LUCIE BOISSIER, CAVEIRAC, GARD.  
HÉLÈNE BONDoux, SAINTE-GAUBURGE, ORNE.

Détail du Mur des Justes au Mémorial de la Shoah à Paris  
comportant le nom d' Odette **Blanchet**,  
devenue après la guerre l'épouse de Léo **Bergoffen**.

« *En cette année 1942, je n'avais que 18 ans [...] Louise m'a fait téléphoner pour que je la rejoigne, elle avait besoin de moi. Je suis venue et nous sommes parties dans la nuit, à bicyclette.* » Odette **Blanchet**.

Odette **Blanchet** fut reconnue **Juste parmi les Nations** le 20 juillet 1994 pour avoir sauvé 3 membres de la famille **Moscovici** : Louise **Moscovici** dans la nuit du 1er septembre 1942, puis ses deux enfants, Liliane et Jean Claude.

Louise **Moscovici** avait réussi à s'échapper lors de l'arrestation et avait été accompagnée par Odette, sa voisine et amie, pour s'enfuir à vélo ; Odette se joindra ensuite à un réseau de résistance qui aidera Louise **Moscovici**. Les 2 enfants de celle-ci, après avoir été arrêtés puis envoyés au camp d'internement de Drancy, en octobre 1942, en sont sortis miraculeusement, récupérés par de la famille à Paris. Ensuite, Odette **Blanchet** les ramènera à leur mère et les cachera à Morannes où tout le village les aide ( l'épicier, le curé...) jusqu'à la libération. Leur père, Ephraïm **Moscovici**, déporté en juillet 1942 d'Angers à Auschwitz par le convoi N°8, ne survivra pas.

Jean-Claude **Moscovici** raconte leur histoire dans *Voyage à Pitchipoï*.

## Le parcours de Sarah Borlant et de 5 de ses enfants pendant leur fuite :

Après l'arrestation en juillet 1942 de son mari et de leurs 3 enfants les plus âgés, **Sarah Borlant** part le 20 novembre 1943 pour un endroit connu de quelques personnes seulement, accompagnée de 5 de ses enfants. M. Baudet, gendarme de St Lambert du Lattay l'a prévenue qu'elle courait le risque d'être arrêtée. Elle prend alors la décision de quitter le village et de rejoindre la zone libre. L'épicier du village leur donne des aliments ainsi que des vêtements. Mme Belliard, guérisseuse du village leur donne toutes ses économies. **Mme Borlant** et ses 5 enfants sont ensuite emmenés par M. Jacques Blanchard chez M. Justeau. Elle survivra ainsi que ses 5 enfants et retrouvera son fils Henri, déporté à Auschwitz et miraculeusement survivant.

Malheureusement le père, la grande sœur et le grand frère d'Henri, eux aussi déportés à Auschwitz, ne survivront pas.

Rapport de la fuite de **Sarah Borlant** et de ses cinq enfants par la préfecture d'Angers.

7W1 ADML. © Archives départementales de Maine et Loire

REGION d'ANJOU  
Compagnie de Maine et Loire A St-Lambert du Lattay, le 30 Novembre 43  
Section d'Angers  
Brigade de St-Lambert du Lattay.  
No 199/2.

3 DEC 1943

R A P P O R T

du Maréchal des Logis Chef LHOUMRAU,  
Commandant la Brigade de St-Lambert du Lattay  
sur le départ de la famille JUIVE BORLANT  
Référence: Note Préfecture d'Angers du 26/5/42.

Le samedi 20 Décembre 1943 dans la matinée la famille juive BORLANT, composée de cinq personnes a quitté St-Lambert du Lattay (Maine et Loire) où elle résidait depuis Décembre 1939, pour une destination qui demeure inconnue.

La propriétaire du local qu'elle occupait, Mme SAUDRON, déclare que sa locataire et sa famille sont parties sans remettre la clé du logement et sans donner le moindre détail sur ses intentions futures, en emportant quelques bagages, vraisemblablement le peu d'effets d'habillement qu'elle possédait.

Mme BORLANT et sa famille se sont rendues à Angers à la date indiquée en empruntant la camionnette de Monsieur Blanchard négociant en vins à St-Lambert du Lattay, lequel avait été sollicité à titre gracieux, au cours d'un voyage qu'il faisait à Angers pour les besoins de son commerce.

Mr. Blanchard n'a reçu aucune confidence et il prétendait que Mme BORLANT se rendait à Angers pour y habiller ses enfants.

ETAT-CIVIL de la famille BORLANT  
(Mère)  
BEZNOS, Rachel fe BORLANT née le 12/5/1900 à SAROKY (Russie)  
Fille de HERSCH et de SARAH, Grentitz.  
(Enfants)  
BORLANT, Roger, né le 29/5/1929 à PARIS (18ème)  
BORLANT, Odette, née le 18/3/1931 à PARIS (13ème)  
BORLANT, France, née le 29/12/1934 à PARIS (13ème)  
BORLANT, Madeleine, née le 15/8/1936 à PARIS (13ème)  
BORLANT, Raymonde, née le 1/9/1939 à St-Lambert du Lattay (Maine et Loire) fils et filles de Aron et de Beznos, Rachel.

- Destinataire -  
Préfet de Maine  
& Loire

11/32  
à M. le Chef d'escadron Cote de la Loire à Angers  
Angers le 2/12/43  
Le Capitaine Claude  
à la Section

11/32/43

« *Certains furent reconnus Justes parmi les Nations. D'autres resteront anonymes, soit qu'ils aient laissé leur vie en aidant l'autre, soit que, dans leur modestie, ils n'aient même pas songé à faire valoir leurs actes* » (Jacques Chirac, Président de la République).

Parlant des nombreuses personnes ayant aidé sa mère et ses cinq frères et sœurs, Henri Borlant déclare :

« *Pour moi, toutes ces personnes sont des Justes. Il n'est point besoin de médaille pour les reconnaître* »

De nombreuses personnes ayant aidé des juifs pendant la seconde guerre mondiale ne sont pas reconnues Justes parmi les Nations.

Cependant, il ne suffisait pas d'une personne pour sauver un ou des juifs mais il fallait souvent toute une chaîne de solidarité, en particulier dans les villages.